Le jardin musée-Bourdelle

Dans le hameau du Coudray, Michel Dufet, gendre du sculpteur Antoine Bourdelle (1861 – 1929), créa en 1966 un jardin composé « à la française » pour accueillir plusieurs œuvres de son beau-père. Plus tard, son épouse Rhodia Dufet-Bourdelle, légua sa propriété et les sculptures qui y étaient exposées au Département de Seine-et-Marne. Après avoir redonné aux lieux leur qualité originelle, le Conseil Général les a ouverts au public en 2005 : 57 sculptures en bronze y sont présentées, au milieu des broderies de buis, dans un parc de 7 000m². On y reconnaîtra l'Héraclès archer, le Centaure mourant, le Général Alvear… Le jardin-musée est ouvert de mai à octobre du mercredi au dimanche.

Jardin musée-Bourdelle – Photo CP ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

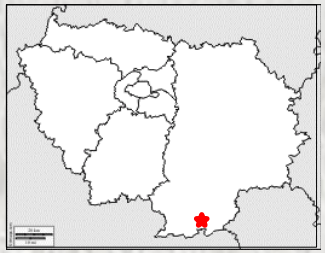

Voir carte IGN n° 2418 -2518

Départ :
Eglise d'Égreville
GPS : Lat. Long. 48.17656, 2.87176
UTM : 31U 0490467 5335937

Accès : Égreville, à 20 km au sud-est de Nemours par les D225 et D219

Informations pratiques : Ligne de bus "77 express": Melun <->Egreville, via Nemours, Souppes, Chateau-Landon (www.transdev-idf.com/ligne-EXPRESS 34).
Tous commerces.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.

Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).
Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :
www.randonnee-77.com

Mise à jour – Novembre 2019 -

RANDONNER
EN SEINE ET MARNE

FFRandonnée Seine-et-Marne
les chemins, une richesse partagée

Égreville
Le bois de la Brandelle

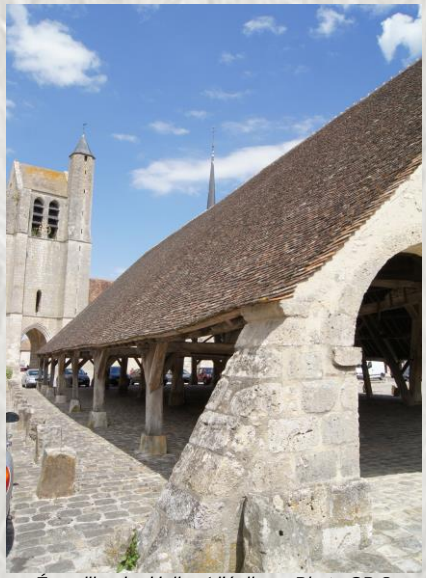

Égreville : La Halle et l'église – Photo CP ©

Au cœur d'une grande région agricole dont ce parcours découvre quelques aspects, Égreville présente une halle remarquable, ainsi que le château où vécut Jules Massenet et le jardin-musée Bourdelle.

18 km | **4 h 1/2** | **Jaune** | **Difficile**

Égreville

1. Prendre la D 30 à gauche (ouest) sur 300 m, le chemin à droite, la rue à droite sur 100 m, puis le chemin à gauche, rectiligne (*ancienne voie ferrée*)

2. Emprunter la route à droite (*musée Bourdelle*). Elle traverse, vers l'est, Le Coudray puis Les Murs. Couper la D 219 et continuer par le chemin en face sur 500 m. Suivre le chemin à gauche et, après 800 m, le chemin à droite.

3. Avant le bois, prendre le chemin à gauche puis la route à gauche. Au carrefour, continuer par le chemin en face, traverser la Chapelle- des- Tuilliers. La route vire à droite, longeant la lisière. La quitter quand elle s'en écarte pour le chemin bordant le bois. Suivre à gauche la D 69a sur 100m puis le chemin à droite en fond de vallon sur 1,2 km.

4. Continuer à droite par le chemin qui remonte la vallée des Noues, d'abord en lisière puis en sous-bois.

5. Au croisement en lisière, prendre le chemin à droite et entrer dans le bois de la Brandelle. Passer devant la croix du Facteur puis au second carrefour, tourner à gauche, à droite, et à gauche. Le chemin quitte le bois. Après la ferme du Cochon, continuer tout droit par la petite route, puis par la route à droite.

6. Avant Le Ruth, s'engager sur le chemin rectiligne à droite (ancienne voie ferré). Il coupe la route, mène à Égreville. Au carrefour, emprunter la route en face, rester à gauche, puis suivre la D 219 à droite pour rejoindre le point de départ.

L'Église d'Égreville – Photo CP ©

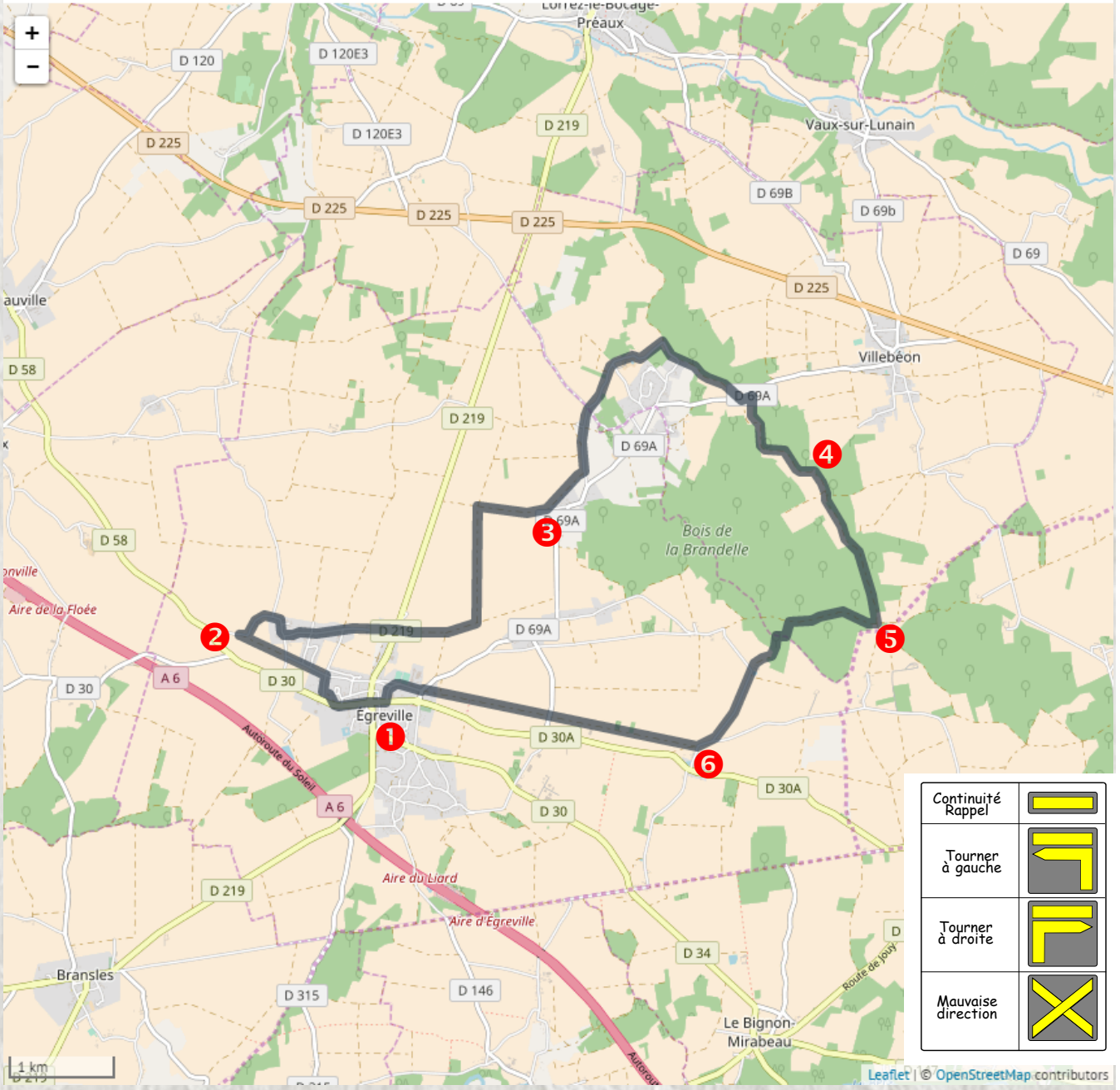

Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".